

Conditions générales d'utilisation

Le jeu fourni en vertu de ces conditions générales d'utilisation (le « jeu ») est proposé par Travian Games GmbH (ci-après « TRAVIAN »). L'accès au jeu et aux services liés au jeu se fonde exclusivement sur la base de ces conditions générales d'utilisation (« CGU »).

1. CHAMP D'APPLICATION ET CONCLUSION DU CONTRAT

(1) Un contrat de licence en vigueur avec TRAVIAN (ci-après le « contrat de licence ») est requis pour participer au jeu. Si le jeu doit être acheté, alors son utilisation n'est autorisée uniquement que par les personnes ayant acheté le jeu et conclu un contrat de licence.

(2) En créant un compte de jeu, l'utilisateur s'engage à respecter un contrat de licence pendant une période indéfinie. Pour cela, l'utilisateur (ci-après l'« utilisateur ») doit accepter les prescriptions de ces CGU et de leurs modifications. Sans cela, il ne lui sera pas autorisé à participer au jeu.

(3) Il est expressément fait opposition à la validité de toutes conditions des utilisateurs du jeu (ci-après les « utilisateurs »). D'éventuelles conditions d'utilisateurs ne s'appliquent que si TRAVIAN y a expressément consenti par écrit.

(4) Les règles du jeu, conditions de participation et directives de communication relatives au jeu (ci-après les « règles du jeu ») sont publiées sur le site du jeu ou dans le jeu lui-même, selon les cas. En participant au jeu, l'utilisateur accepte également le caractère obligatoire de ces règles du jeu. En cas de contradiction entre ces CGU et les règles du jeu, ces CGU prévalent sur les règles du jeu, à moins que celles-ci ne stipulent expressément le contraire.

(5) TRAVIAN met le jeu exclusivement à la disposition des consommateurs, au sens de la section 13 du Code civil allemand (BGB). Toute utilisation du jeu à des fins lucratives ou commerciales est strictement interdite. La participation au jeu est accordée uniquement à des fins de divertissement.

(6) TRAVIAN autorise toute personne de plus de 18 ans au moment de son inscription à participer au jeu. Les mineurs ne sont autorisés à jouer qu'avec le consentement de leur représentant légal. Toute personne dont le compte de jeu a été bloqué conformément aux présentes CGU n'est pas autorisée à participer.

(7) TRAVIAN est en droit, mais n'est pas obligé, d'exiger à tout moment un justificatif écrit prouvant la majorité de l'utilisateur ou la déclaration de consentement de son représentant légal. Si un utilisateur de moins de 18 ans continue à utiliser son compte de jeu après sa majorité, son consentement deviendra effectif à la place de celui de son représentant légal.

(8) Le contrat doit être conclu de façon personnelle. L'inscription et la connexion par des tiers, notamment par des tiers qui inscrivent des personnes au travers de divers prestataires de télémédias à des fins commerciales (services d'inscription et de connexion) sont interdites.

(9) Une fois le compte de jeu créé, un contrat de licence est conclu, accordant le droit à l'utilisateur d'utiliser le jeu dans les conditions définies ci-après.

2. PRESTATION

(1) TRAVIAN offre l'utilisation gratuite du jeu. En outre, TRAVIAN offre à l'utilisateur la possibilité d'acquérir des crédits payants pouvant être utilisés, entre autres, pour activer des fonctions premium (fonctions supplémentaires payantes). Les crédits sont associés à leur monde de jeu respectif et ne sont valables que pour le compte de jeu avec lequel ils ont été acquis. Les fonctions premium peuvent être soumises à certaines conditions et expirer avec le temps. Leur durée respective est clairement indiquée au moment de l'achat. Le cas échéant, les utilisateurs ont aussi la possibilité d'acheter des ressources virtuelles ou des packs de ressources virtuelles en échange d'un paiement.

(2) Pendant la durée de l'existence du contrat de licence, TRAVIAN accorde aux utilisateurs éligibles (voir section 1) un droit simple d'utilisation du jeu, limité en termes de territoire, de temps et de contenu, révocable, non exclusif, non cessible et non transférable dans sa version actuelle. Le droit d'utilisation s'applique exclusivement à une utilisation personnelle, à savoir ni commerciale ni industrielle. Le droit d'utilisation se limite au monde de jeu sélectionné avec le compte de jeu. Un utilisateur ne peut pas avoir plus d'un compte de jeu par monde de jeu.

(3) Le jeu est vivant et se caractérise par le fait qu'il est susceptible d'être modifié à tout moment. TRAVIAN se réserve le droit de développer davantage le jeu ou les mondes de jeu, les diverses fonctionnalités gratuites, ainsi que les fonctions premium de façon à maintenir l'intérêt du plus grand nombre d'utilisateurs possible dans le jeu et sur le long terme. L'utilisateur en sera informé de manière adaptée le cas échéant. Aucun frais supplémentaire ne sera appliqué à l'utilisateur suite à de telles modifications.

(4) TRAVIAN se réserve le droit d'arrêter le jeu ou certains mondes de jeu à tout

moment, sans en exprimer les raisons. TRAVIAN informera à l'avance de l'interruption du jeu ou d'un monde de jeu en respectant un préavis raisonnable, conformément à la section 9 de ces CGU.

Les dispositions suivantes de cette section ne s'appliquent qu'aux jeux divisés en parties : chaque monde de jeu suit un cycle de vie (« partie ») qui est influencé par la progression des joueurs de ce monde de jeu. Une fois la partie terminée, un vainqueur est déclaré et le monde de jeu redémarre, tous les participants perdant la progression acquise jusque-là. C'est un mécanisme de jeu fondamental. Par conséquent, les utilisateurs ne sont pas en droit de conserver leur situation ou leur position dans le jeu à la fin de la partie, ni à les transférer dans un autre monde de jeu.

(6) À la fin d'une partie, les utilisateurs peuvent demander que les crédits déjà achetés et non utilisés soient transférés vers un autre monde de jeu précisé par l'utilisateur. Les crédits ne peuvent être transférés que vers un monde de jeu de la même version du jeu et du même pays que celui sur lequel ils ont été acquis. Les serveurs spéciaux peuvent avoir des règles dérogatoires qui seront communiquées au lancement du serveur. Pour les fonctions premium déjà activées mais pas encore utilisées à la fin de la partie, les crédits utilisés pour activer la fonction premium seront de nouveau crédités à l'utilisateur. L'utilisateur recevra les instructions correspondantes par e-mail. L'utilisateur sera informé par un e-mail de TRAVIAN des délais particuliers à respecter pour le transfert vers un autre monde de jeu et des conséquences en cas de non-respect.

(7) Les utilisateurs bénéficient également des droits énoncés au paragraphe (6) dans le cas d'une partie qui se termine prématurément en raison d'une mesure prise par TRAVIAN et qui, par conséquent, ne peut pas aller jusqu'à son terme.

3. ACQUISITION PAYANTE DE CRÉDITS OU DE RESSOURCES VIRTUELLES

(1) Pour les fonctions premium, l'achat de crédits ou l'achat de ressources virtuelles, les prix indiqués sur le site au moment de la commande sont applicables. Tous les prix incluent la taxe sur la valeur ajoutée (si la TVA est applicable). TRAVIAN est en droit d'exiger un paiement pour l'acquisition préalable des crédits ou des ressources virtuelles.

(2) Si TRAVIAN subit des rétrofacturations ou des annulations en raison d'un comportement pour lequel l'utilisateur est responsable, TRAVIAN est en droit d'interrompre les services et de bloquer le compte de jeu de l'utilisateur, ainsi que de résilier le contrat de licence, conformément aux conditions de la section 9.

(3) TRAVIAN peut offrir aux utilisateurs la possibilité de lever ce blocage en s'acquittant des frais de service, ainsi que des frais supplémentaires encourus par TRAVIAN et des frais de traitement. Cette possibilité est laissée à la discrétion de TRAVIAN. TRAVIAN offrira toujours cette possibilité, conformément au paragraphe (4) de cette section, si l'utilisateur peut démontrer que la rétrofacturation ou l'annulation a été causée par une faute de frappe ou un comportement excusable similaire, négligent ou non coupable de la part de l'utilisateur. TRAVIAN refusera toujours de réactiver les services s'il existe des signes tangibles d'un comportement intentionnel de la part de l'utilisateur. Cela s'applique notamment en cas de doute raisonnable sur le fait que la rétrofacturation ou l'annulation ait été causée dans le cadre d'une tentative de fraude par carte de crédit.

(4) Pour les pays suivants, les comptes de jeu ne peuvent généralement pas être débloqués pour des raisons techniques et juridiques : Algérie, Arménie, Azerbaïdjan, Bahreïn, Djibouti, Égypte, Indonésie, Irak, Jordanie, Koweït, Liban, Libye, Mauritanie, Maroc, Oman, Territoires autonomes palestiniens, Arabie saoudite, Somalie, Soudan, Tunisie, Émirats arabes unis, Vietnam, Sahara occidental, Yémen et Qatar.

4. MONNAIE VIRTUELLE ET RESSOURCES VIRTUELLES

(1) Quand des crédits sont ajoutés au compte de jeu d'un utilisateur, celui-ci reçoit un simple droit d'utilisation des crédits acquis, non transférable, non cessible et limité dans la durée à la partie et dans son contenu au monde de jeu considéré. Par conséquent, lorsqu'il est fait référence au transfert des crédits, les termes « vendre » ou « acheter » impliquent le transfert ou l'acquisition du droit d'utilisation décrit ci-dessus. Les termes « acheteur », « vendeur », « vente », « achat » et assimilés ont des significations correspondantes dans le cadre des crédits. Cela s'applique également aux autres ressources virtuelles.

(2) Tout échange ou vente de crédits, d'argent du jeu, de monnaie virtuelle ou de toute autre ressource virtuelle associée au jeu contre de l'argent réel ou contre toute autre rémunération extérieure au jeu est strictement interdit. Cette disposition ne s'applique pas si une telle vente ou un tel échange est effectué directement avec TRAVIAN ou si TRAVIAN accorde une autorisation expresse pour une telle transaction sur des plateformes explicitement désignées par TRAVIAN. En cas de violation, TRAVIAN a le droit de résilier le contrat de licence de tous les utilisateurs impliqués dans l'incident, conformément aux conditions de la section 9 de ces CGU.

(3) En dépit de tous les autres accords et droits de TRAVIAN, le droit d'utilisation des crédits expire dans tous les cas quand le contrat de licence conclu entre TRAVIAN et

l'utilisateur prend fin.

5. POLITIQUE DE RÉTRACTATION

Droit de rétractation

Vous avez le droit de vous désengager du présent contrat, sans fournir de raison, pendant les 14 premiers jours.

Le délai de rétractation expire 14 jours après le jour de la conclusion du contrat. Pour exercer le droit de rétractation, vous devez nous notifier (Travian Games GmbH, Moosacher Str. 70, 80809 Munich, Allemagne, Tél. : +49 (0)89 324915-0, Fax : +49 (0)89 324915-970, protest@traviangames.com) de votre décision de rétractation du présent contrat au moyen d'une déclaration dénuée d'ambiguïté (par exemple, lettre envoyée par la poste, télécopie ou e-mail). Vous pouvez utiliser le modèle de formulaire de rétractation joint, mais ce n'est pas obligatoire.

Afin de respecter le délai de rétractation, il est nécessaire que vous envoyiez votre avis de rétractation avant l'expiration de ce délai.

Effets de la rétractation

Si vous résiliez ce contrat, nous vous rembourserons tous les paiements effectués, y compris les frais d'expédition (à l'exception des frais supplémentaires engendrés par le choix d'un mode de livraison différent et plus cher que le mode de livraison standard que nous vous proposons), et ce sans délai dans les 14 jours suivant la date à laquelle nous avons reçu votre décision de résilier ce contrat. Nous procéderons au remboursement en utilisant le même moyen de paiement que celui que vous aurez utilisé pour la transaction initiale, sauf si vous convenez expressément d'un moyen différent ; en tout état de cause, ce remboursement n'occasionnera pas de frais pour vous.

**FIN DE LA POLITIQUE DE
RETRACTATION**

Modèle de formulaire de rétractation

(Complétez et envoyez ce formulaire si vous souhaitez faire valoir votre

droit de rétractation du présent contrat)

- À l'attention de : Travian Games GmbH, Moosacher Str. 70, 80809 Munich, Allemagne, Fax : +49 (0)89 324915-970, protest@traviangames.com :

Je/Nous (*) vous notifie/notifions (*) par la présente ma/notre (*) rétractation du contrat portant sur la vente du bien (*)/pour la prestation de service (*) ci-dessous,

- Commandé le (*)/reçu le (*)

- Nom du (des) consommateur(s)

- Adresse du (des) consommateur(s)

- Signature du (des) consommateur(s) (uniquement en cas d'utilisation du formulaire sur papier)

- Date

(*) Supprimez la mention inutile.

Remarques :

Le droit de rétractation expire prématurément pour les contrats relatifs à la distribution de contenu numérique ne se trouvant pas sur un support tangible si TRAVIAN a commencé l'exécution du contrat après que l'utilisateur :

- 1. a expressément consenti à ce que TRAVIAN commence l'exécution du contrat avant l'expiration du délai de rétractation, et**
- 2. a reconnu que par son consentement, il perd le droit de se rétracter du présent contrat dès lors que l'exécution du contrat a commencé.**
- 3. TRAVIAN a mis à la disposition de l'utilisateur une confirmation conformément à la section 312f du Code civil allemand (BGB).**

Il est conseillé à l'utilisateur d'indiquer son nom, celui de son compte de jeu, ainsi que son monde de jeu (le cas échéant) dans l'objet de son e-mail de rétractation.

6. OBLIGATIONS DE L'UTILISATEUR

(1) Les comptes de jeu sont associés à la personne inscrite au début du jeu et ne peuvent être vendus, échangés, donnés en cadeau ou transférés de toute autre manière, sauf autorisation expresse de TRAVIAN. Un utilisateur n'a pas le droit de partager son compte

de jeu avec des tierces parties, à moins que cette option ne soit expressément autorisée par le type de compte de jeu (notamment pour les comptes en « dual »).

(2) L'utilisation du jeu est autorisée uniquement via les voies habituelles prévues à cet effet. Pour les jeux par navigateur, leur utilisation implique un navigateur Internet classique qui n'a pas été modifié ou manipulé spécifiquement vis-à-vis du jeu. Si le jeu nécessite l'installation d'un client, seul le logiciel client non modifié et dans sa version la plus récente provenant de TRAVIAN pourra être utilisé dans le cadre du jeu. L'utilisation de versions plus anciennes du logiciel client est, dans la plupart des cas, impossible pour des raisons techniques. L'utilisation du jeu via un logiciel client modifié provenant d'une tierce partie est strictement interdite.

(3) L'utilisateur s'engage à respecter les lois et règlements qui lui sont applicables lorsqu'il utilise tous les sites web et les jeux fournis par TRAVIAN.

(4) L'utilisateur s'engage également à respecter les règles en vigueur dans chaque jeu.

(5) Les actions suivantes sont interdites lors de l'utilisation du jeu et des moyens de communication et d'interaction mises à la disposition de l'utilisateur par TRAVIAN, y compris dans le nom et le titre que l'utilisateur doit choisir dans le jeu :

- Diffuser des propos au contenu insultant, harcelant, violent, faisant l'apologie de la violence, appelant aux émeutes, sexiste, obscène, pornographique, raciste, moralement répréhensible ou autrement indécent ou interdit ;
- Insulter, harceler, menacer, effrayer, ou calomnier les autres utilisateurs ;
- Diffuser des propos au contenu religieux ou politique ;
- Diffuser des publicités ou des messages promotionnels ;
- Envoyer des spams ou des messages collectifs, notamment des messages sans aucun rapport avec le jeu, des chaînes de lettres, des offres s'appuyant sur un système pyramidal ou toute autre forme de message indésirable ;
- Espionner, divulguer ou transmettre des informations personnelles ou confidentielles concernant des tierces parties (y compris TRAVIAN et les employés de TRAVIAN) ou entraver de quelque manière la confidentialité de tierces parties ;
- Diffuser des allégations erronées sur la race, la religion, le sexe, l'orientation sexuelle, l'origine, le statut social de tierces parties ou des employés de TRAVIAN ;

- Diffuser des allégations erronées sur des tierces parties ou TRAVIAN ;
- Prétendre être un employé de TRAVIAN, d'une entreprise associée ou d'un partenaire de TRAVIAN ;
- Utiliser de façon non autorisée des contenus juridiquement protégés, et notamment des images, photos, graphismes, vidéos, pistes musicales, sons, textes, marques, titres, appellations, logiciels ou tout autre contenu de tierces parties ;
- Utiliser ou diffuser du contenu interdit ;
- Exploiter de façon délibérée des bugs, failles, erreurs, vulnérabilités ou autres points faibles liés à la programmation du jeu ou de son site web ;
- Prendre des mesures qui pourraient entraîner une surcharge des serveurs et/ou affecter considérablement la fluidité du jeu pour les autres utilisateurs ;
- Pirater ou craquer, ou promouvoir ou inciter le piratage et le craquage, notamment en utilisant des logiciels tiers prévus à cet effet ;
- Créer ou utiliser des cheats, des mods ou des hacks, et utiliser des logiciels tiers pour modifier délibérément l'expérience de jeu, sans que cela soit expressément prévu par le jeu ;
- Diffuser des fichiers contenant des virus, chevaux de Troie, vers informatiques ou autres logiciels malveillants ;
- Utiliser ou diffuser des logiciels ayant une fonction automatique permettant d'aider l'utilisateur dans le jeu ou de prendre le contrôle de tout ou partie du jeu. Cela inclut l'utilisation de macros, de bots, de scripts ou de tout autre logiciel de triche ;
- Modifier ou altérer tout ou partie du jeu et de son site web ;
- Utiliser des logiciels permettant l'exploration de données ou interceptant, modifiant ou collectant des informations relatives au jeu, et notamment aux données envoyées et reçues ;
- Pénétrer frauduleusement sur les serveurs du jeu ou les pages web du jeu.

(6) TRAVIAN ne fournit qu'une plateforme de communication entre les joueurs. L'utilisateur est responsable du contenu de ses communications. La plateforme sert uniquement aux communications relatives au jeu. Tout abus systématique de la plateforme de communication sans rapport avec le jeu est strictement interdit.

(7) Une violation coupable des paragraphes (1) à (6) constitue une infraction au contrat et peut, en fonction de la gravité de l'infraction, entraîner une régression dans le jeu, une suspension immédiate temporaire du compte de jeu ou une résiliation ordinaire ou extraordinaire du contrat de licence, conformément aux conditions de la section 9 de ces CGU.

(8) TRAVIAN se réserve le droit de refuser à l'utilisateur la conclusion d'un nouveau contrat de licence après la suspension permanente ou la suppression d'un compte de jeu, en particulier après la résiliation extraordinaire du contrat de licence à cause de l'utilisateur.

(9) L'utilisateur doit garder confidentiel le mot de passe reçu pour accéder au jeu et le modifier régulièrement pour des raisons de sécurité. Si un tiers utilise le compte de jeu d'un utilisateur après en avoir obtenu les identifiants de connexion par la faute d'un manque de protection des données par l'utilisateur, alors l'utilisateur acceptera d'être considéré comme s'il avait lui-même agi. L'utilisateur est libre de prouver que ce n'est pas lui qui a agi et qu'il avait suffisamment protégé son compte de jeu contre ce genre de pratiques. Pour les comptes en « dual » ou similaires proposés par TRAVIAN pour des utilisateurs multiples, les utilisateurs qui y sont autorisés peuvent partager les données d'un même compte, tant que chacun accepte les règles d'usage spéciales en vigueur pour les comptes en « dual » et que chacun respecte les restrictions qui s'appliquent.

(10) TRAVIAN communiquera avec l'utilisateur principalement par e-mail. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de s'assurer que les e-mails envoyés par TRAVIAN à l'adresse e-mail fournie par l'utilisateur au moment de son inscription ou communiquée plus tard à TRAVIAN lui parviennent, et en particulier qu'aucun filtre anti-spam ne les bloque, et qu'il en prenne connaissance.

7. DROIT DE GARANTIE

(1) Les utilisateurs bénéficient de droits de garantie légaux pour les produits numériques.

(2) L'utilisateur est encouragé à répertorier tous les bugs et les erreurs qui peuvent

survenir, et à les signaler à TRAVIAN via le portail d'assistance en enregistrant les messages d'erreur affichés. C'est le seul moyen pour TRAVIAN d'avoir connaissance de l'erreur ou du bug en question, avant de pouvoir passer à la phase de correction si possible.

(3) TRAVIAN n'assume aucune garantie au sens juridique, sauf stipulation contraire expresse.

8. RESPONSABILITÉ DE TRAVIAN

(1) TRAVIAN répond de façon illimitée en cas de faute lourde ou intentionnelle. En cas de non-respect d'obligations contractuelles essentielles, TRAVIAN sera aussi responsable en cas de négligence légère, mais dans chaque cas, sa responsabilité sera limitée aux dommages prévisibles. Les obligations contractuelles essentielles, aussi appelées « obligations majeures », constituent les obligations qui rendent possible l'exécution du contrat en premier lieu, et dont la violation met en péril la réalisation de l'objectif du contrat et sur lesquelles l'utilisateur peut compter. En dehors de cela, toute responsabilité est exclue conformément au paragraphe (2) de cette section.

(2) Les limitations et exclusions de responsabilité susmentionnées ne s'appliquent pas en cas de dissimulation frauduleuse d'un vice, d'une atteinte à la vie, au corps ou à la santé ou dans le cas de prise en charge d'une responsabilité par TRAVIAN. La responsabilité de TRAVIAN découlant de la Loi allemande relative à la responsabilité demeure entière.

(3) En cas de perte de données, TRAVIAN sera responsable, sauf dans le cas d'une destruction délibérée des données ou d'une négligence grave, jusqu'à un maximum des coûts qui sont ou qui seraient liés à la restauration de ces données depuis une sauvegarde de l'utilisateur.

(4) Les limitations et exclusions de responsabilité susmentionnées s'appliquent également à la responsabilité des représentants légaux, des agents d'exécution et des assistants de TRAVIAN.

(5) Toute modification de la charge de la preuve au désavantage de l'utilisateur n'est pas liée aux dispositions mentionnées ci-dessus.

9. FIN DU CONTRAT ET RÉSILIATION

(1) Le contrat de licence entre l'utilisateur et TRAVIAN est conclu pour une durée

indéterminée, sauf disposition contraire stipulée dans l'offre formulée par TRAVIAN.

(2) Le contrat de licence peut être résilié à tout moment par l'une ou l'autre partie sans justificatif, à moins qu'une période d'engagement précise n'ait été explicitement déterminée. Une résiliation ordinaire de la part de TRAVIAN est effective au bout d'un mois. Une résiliation ordinaire de la part de l'utilisateur est effective au bout de sept jours. Si les données détenues par TRAVIAN sont supprimées par l'utilisateur, cela sera considéré comme une résiliation de la part de l'utilisateur. Cela vaut également pour toute demande de l'utilisateur de supprimer ces données.

(3) Le droit des parties à une résiliation extraordinaire du contrat de licence avec effet immédiat et pour motif valable n'est pas affecté par les dispositions ci-dessus.

(4) TRAVIAN est en droit de résilier le contrat de licence pour motif valable si :

- l'utilisateur n'utilise pas son compte de jeu pendant une période d'au moins 12 mois, malgré deux rappels de la part de TRAVIAN ;
- l'utilisateur, contrairement au paragraphe (2) de la section 4, obtient des crédits, de l'argent dans le jeu, de la monnaie virtuelle ou des services virtuels pour le jeu en échange d'argent réel de tierces parties, ou s'il les vend à des tierces parties ou les échange contre une monnaie et des ressources virtuelles en dehors du jeu ;
- l'utilisateur ne s'acquitte pas de frais d'un montant de 10,00 EUR minimum malgré deux rappels ;
- l'utilisateur ne respecte pas ses obligations conformément à la section 6.

(5) Avant que TRAVIAN n'envoie un préavis de résiliation extraordinaire, un avertissement doit normalement être envoyé pour attirer l'attention de l'utilisateur sur son comportement et lui préciser la menace d'une résiliation. En cas d'infraction grave, une résiliation immédiate et sans avertissement au préalable est possible. Une infraction grave est une infraction suite à laquelle TRAVIAN ne peut être raisonnablement tenu de continuer à respecter le contrat.

(6) La résiliation du contrat de licence doit se faire par écrit. En outre, l'utilisateur a la possibilité, pour les contrats de licence payants, de résilier le contrat de licence en ligne via un bouton prévu à cet effet, conformément au paragraphe 2 de la section 9.

(7) En dépit de tous les autres droits contractuels ou juridiques, TRAVIAN peut exclure de façon temporaire ou permanente tout utilisateur qui ne respecte pas les réglementations légales, les droits des tierces parties, les règles du jeu et les présentes CGU de façon régulière, répétée ou notable, et lui interdire l'accès au jeu. Une telle exclusion peut aussi

s'appliquer à certaines parties du jeu. Par exemple, TRAVIAN peut restreindre la fonction de chat ou exclure un utilisateur des forums ou de toute autre plateforme de communication, notamment si l'utilisateur en question insulte ou harcèle les autres utilisateurs.

10. MODIFICATION DES CGU PAR TRAVIAN

(1) TRAVIAN se réserve le droit de modifier ou de compléter ces CGU sans effet rétroactif, si cela est considéré comme nécessaire pour des raisons valables. Cela peut notamment être le cas pour s'adapter à la jurisprudence et aux lois en vigueur, mais aussi à de nouveaux développements techniques, pour combler des failles juridiques, ou encore pour modifier l'éventail des services de TRAVIAN au profit de l'utilisateur. Si l'équilibre contractuel entre les parties devait être bouleversé par ces modifications et si ces modifications devenaient déraisonnables pour l'utilisateur, alors celles-ci seraient abandonnées.

(2) Les utilisateurs seront avisés des modifications apportées à ces CGU de façon appropriée. La notification est effectuée soit sur le site du jeu directement, par l'intermédiaire d'une fenêtre spéciale au moment de la connexion ou du lancement du jeu, ou par l'intermédiaire d'un message envoyé au compte de jeu de l'utilisateur, soit par l'envoi d'un e-mail à l'adresse e-mail fournie par l'utilisateur.

(3) L'utilisateur peut s'opposer aux modifications des CGU dans les six semaines suivant la réception de la notification et la possibilité d'en prendre connaissance. Par exemple, l'utilisateur peut envoyer un e-mail à protest@traviangames.com pour préciser son opposition.

(4) Si l'utilisateur ne formule pas d'opposition aux modifications des CGU dans le délai mentionné ci-dessus, les CGU modifiées ou complétées deviendront effectives pour l'utilisateur.

(5) Si l'utilisateur s'y oppose dans le délai mentionné ci-dessus, TRAVIAN est en droit de résilier le contrat sans notification préalable, ce qui entraînera aussi la suppression du compte de jeu. Les CGU originales resteront effectives jusqu'à la résiliation du contrat.

(6) TRAVIAN indiquera expressément à l'utilisateur dans la notification de modification des CGU la possibilité d'opposition et de résiliation, le délai et les conséquences juridiques, notamment dans le cadre d'une non-opposition.

11. DISPOSITIONS FINALES

(1) Tout accord conclu sur la base de ces CGU et des droits qui s'y rapportent doit être régi exclusivement par le droit de la République fédérale allemande, à l'exclusion de la Convention des Nations Unies sur les contrats de vente internationale de marchandises. Si l'utilisateur a conclu le contrat en tant que consommateur, alors les dispositions obligatoires de protection du consommateur applicables dans l'État dans lequel l'utilisateur a son lieu de résidence habituel s'appliquent également, dans la mesure où ces dispositions lui garantissent davantage de protection.

(2) L'utilisateur ne peut compenser les revendications de TRAVIAN que par des revendications contraires nées de l'exercice du droit de rétractation légal ou par des revendications contraires incontestées ou déclarées juridiquement valides. L'utilisateur ne peut exercer un droit de rétention que si sa revendication repose sur le même lien contractuel.

(3) La nullité de certaines dispositions de ces CGU n'affecte pas la validité des autres dispositions.

(4) La Commission européenne met à disposition une plateforme de règlement en ligne des litiges à l'adresse <http://ec.europa.eu/consumers/odr/>. Nous ne sommes pas tenus et ne souhaitons pas participer à des procédures de règlement des litiges (y compris devant une autorité de règlement des litiges des consommateurs, de règlement des litiges en ligne, et de résolution alternative des litiges). En cas de plainte, merci de nous contacter directement à l'adresse protest@traviangames.com.

Version : avril 2022

Informations générales sur le fournisseur :

Travian Games GmbH, Moosacher Str. 70, 80809 Munich, Allemagne